

## Imputabilité et rapport

*La Stratégie canadienne antidrogue est la réponse fédérale à la consommation nocive de substances. Celles-ci incluent : les drogues illégales, l'alcool, les produits pharmaceutiques, les produits pour inhalation et les solvants. La Stratégie repose sur une démarche équilibrée, qui entend réduire à la fois la demande et l'offre de drogues et de substances. Elle contribue à améliorer la santé et la sécurité au Canada par le biais d'initiatives fondées sur la prévention, le traitement, l'application de la loi et la réduction des méfaits.*

### Reddition de comptes

Dans le cadre du renouvellement de la Stratégie canadienne antidrogue, le gouvernement du Canada a donné suite aux conclusions et aux recommandations d'un certain nombre de rapports importants, y compris le Rapport de la vérificatrice générale du Canada de 2001 (chapitre 11, « Les drogues illicites : Le rôle du gouvernement fédéral »), le Rapport du Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites (2002), et le Rapport du Comité spécial de la Chambre des communes sur la consommation non médicale de drogues ou de médicaments (2002).

Dans ces rapports, on souligne le besoin :

- de financer entièrement et d'engager à long terme les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'une stratégie antidrogue axée sur la prévention, le traitement, l'application de la loi et la réduction des méfaits;
- pour le gouvernement fédéral de faire preuve de leadership, ainsi que de coordonner et de tenir à jour des données nationales sur la consommation de drogues;
- d'adopter une approche équilibrée, axée à la fois sur l'offre et la demande de drogues illégales; et
- d'accroître l'harmonisation entre les différents ministères et ordres de gouvernement, afin de faciliter le développement de connaissances communes, de la recherche et d'un cadre d'évaluation.

### Rapport aux Canadiens et aux Canadiennes

Au titre du renouvellement de la Stratégie canadienne antidrogue, le gouvernement du Canada s'est engagé à utiliser des indicateurs de rendement mesurables et à présenter, tous les deux ans, un rapport au Parlement et aux Canadiens et Canadiennes sur les progrès de cette stratégie. Le renouvellement s'assortit d'un investissement de 17 millions de dollars échelonné sur cinq ans, qui doit permettre au gouvernement du Canada de diriger, en collaboration avec ses partenaires, le travail permettant d'examiner les enjeux entourant la consommation problématique de substances au pays et de renforcer la coordination, la consultation et la reddition de comptes entre les partenaires fédéraux.

Un cadre de reddition de comptes et d'évaluation incluant les huit partenaires fédéraux de la Stratégie est déjà en place. Ce cadre détermine dans quelle mesure les investissements et les autres activités menées dans le cadre de la Stratégie canadienne antidrogue permettent d'atteindre quatre objectifs clés, axés sur les résultats. Ces objectifs d'améliorer la santé et la sécurité des Canadiens et des Canadiennes et de réduire :

- la demande de drogues illégales et de substances nocives au Canada, ainsi que les méfaits s'y rattachant;
- l'offre de drogues illégales au Canada; et
- les coûts pour la santé, la société et l'économie associés à la consommation nocive de substances au Canada.

### Décisions éclairées

Des enquêtes périodiques ainsi que d'autres moyens seront utilisés pour la collecte de données afin d'évaluer les progrès de la Stratégie canadienne antidrogue. Les résultats de ces collectes de données permettront également de s'assurer que les décisions relatives à



l'élaboration des politiques et des programmes soient fondées sur de l'information précise et le plus à jour possible. Par exemple, en partenariat avec les provinces, les territoires, les collectivités et les intervenants, des sondages de recherche sur l'opinion publique sont effectués afin de déterminer les taux actuels et fluctuants de consommation de substances au Canada, de même que les coûts s'y rattachant.

Voici quelques uns des mécanismes clés utilisés pour évaluer les progrès et les répercussions de la Stratégie canadienne antidrogue :

- **Enquêtes et données sur l'épidémiologie et la prévalence** seront utilisées sur une base continue pour identifier et évaluer la nature de la prévalence ainsi que les conséquences reliées à la consommation de substances au sein de la population canadienne;
- **Données relatives aux mesures d'application de la loi déployées par la Gendarmerie Royale du Canada** sont recueillies pour surveiller les saisies de drogues illégales et d'autres substances nocives, de même que le démantèlement de laboratoires clandestins et d'installations de culture de marijuana; et
- **Stratégies ciblées d'évaluation** et de mesures du rendement sont utilisées afin de cerner, de suivre et de rapporter l'impact relatif des projets communautaires financés par le Fonds des initiatives communautaires de la Stratégie canadienne antidrogue.

L'information sur le rendement de la Stratégie canadienne antidrogue sera partagée avec les intervenants par le biais d'un rapport biennal au Parlement et aux Canadiens et Canadiennes.

*Pour en apprendre davantage sur la Stratégie canadienne antidrogue, veuillez visiter le site:*  
[www.santecanada.gc.ca/sca](http://www.santecanada.gc.ca/sca)

*Découvrez ce que les paliers de gouvernements, les organisations gouvernementales, et les autres partenaires font à l'échelle nationale – le Cadre national d'action. Visitez*  
[www.santecanada.gc.ca/sca-cna](http://www.santecanada.gc.ca/sca-cna)